

EUROMEDIS GROUPE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Table des matières

DÉCLARATION DES PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL (ARTICLE 222-3 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS)	4
A. RAPPORT DE GESTION	5
1. Informations économiques	5
1.1 Evènements marquants de l'exercice, activité et résultats du GROUPE :	5
1.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir	6
1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	6
1.4 Activité en matière de recherche et de développement	6
1.5 Activité des filiales et participations	6
1.6 Gestion des risques	7
1.7 Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	8
2. Informations juridiques	10
2.1 Détention du capital.....	10
2.2 Prises de participation, prises de contrôle ou cession de participations	10
2.3 Participation des salariés au capital.....	10
2.4 Distributions antérieures de dividendes	10
2.5 Dépenses non déductibles fiscalement.....	10
2.6 Attributions d'actions gratuites	10
2.7 Opérations de rachat d'actions.....	10
2.8 Options de souscription et d'achat d'actions.....	11
2.9 Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.....	11
3. Informations sociales, sociétales et environnementales	12
3.1 Informations sociales	12
3.2 Informations environnementales	12
4. Informations diverses	13
4.1 Délai de paiement des fournisseurs.....	13
4.2 Délai de paiement des clients	13
B. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	14
1. Gouvernance	14
1.1 Code de référence.....	14
1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	14
1.3 Composition du Conseil d'Administration	14
1.4 Liste des mandats et fonctions	15
2. Tableau de délégations des pouvoirs	16
3. Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société avec une filiale	16
4. Informations prévues par l'article L.225-37-5 du code de commerce	16
C. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022	17
1. Rapport des commissaires aux comptes	17
2. Bilan et compte de résultat	21
3. Annexes	24
3.1 Règles et méthodes comptables	24
3.2 Changement de méthodes comptables et de présentation	25

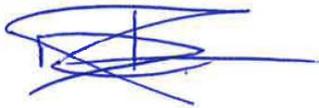
3.3	Autres éléments significatifs de l'exercice	25
3.4	Faits marquants de l'exercice.....	25
3.5	Evénements post-clôture	25
4.	Notes sur le Bilan - actif.....	26
5.	Notes sur le bilan - passif.....	26
6.	Notes sur le compte de résultat	28
7.	Autres informations.....	28
8.	Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice	29
9.	Tableau des filiales et participations	29
D.	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2022	30
1.	Rapport des commissaires aux comptes	30
2.	Préambule	34
2.1	Bilan et compte de résultat.....	35
2.2	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	37
2.3	Tableau de flux de trésorerie	37
3.	Notes annexes aux états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2022.....	38
3.1	Informations relatives à l'entité.....	38
3.2	Base de préparation	38
3.3	Faits marquants de l'exercice.....	38
3.4	Evènements post clôture	38
3.5	Règles et méthodes comptables	39
3.6	Gestion des risques	44
3.7	Secteurs opérationnels	44
3.8	Information sur les transactions avec les parties liées	44
3.9	Notes relatives au bilan.....	45
3.10	Notes relatives au compte de résultat.....	49
3.11	Impôts	51
3.12	Informations sectorielles	53
3.13	Autres notes annexes	54
	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	56

DÉCLARATION DES PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL (ARTICLE 222-3 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS)

Monsieur Mathieu Roturier, Président du Conseil d'Administration de la société EUROMEDIS GROUPE, atteste qu'à sa connaissance les comptes au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Neuilly sous Clermont
Le 21 avril 2023

M. Mathieu ROTURIER



A. RAPPORT DE GESTION

1. Informations économiques

1.1 Evènements marquants de l'exercice, activité et résultats du GROUPE :

Le Conseil d'Administration, qui s'est tenu le 21 avril 2023, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

La baisse de l'activité amorcée depuis le second semestre 2021 s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2022. Sur le second semestre, le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 24,9 M€ contre 29,3 M€ sur le premier semestre, soit un chiffre d'affaires total de 54,2 M€ pour l'exercice 2022 contre 111,9 M€ en 2021.

L'EBE consolidé du second semestre 2022 ressort à -3,2 M€ contre -3,7 M€ au premier semestre pour s'établir à -6,9 M€ sur l'exercice.

Le résultat net part du groupe ressort quant à lui à -5,9 M€ pour l'exercice 2022 contre 2,3 M€ en 2021.

(en millions d'euros)	31-déc.-21	30-juin-22	31-déc.-22	31-déc.-22	2021/2022	
	12 mois	S1 2022	S2 2022	12 mois	var.	%
chiffre d'affaires consolidé	111,9	29,3	24,9	54,2	-57,7	-52%
coûts de transports sur achats	4,6	3,3	3,2	6,5	1,9	42%
marge brute (*)	28,9	6,5	5,7	12,2	-16,7	-58%
<i>en % de CA</i>	25,8%	22,2%	22,9%	22,5%		
EBE	6,1	-3,7	-3,2	-6,9	-13,0	-213%
résultat d'exploitation	3,7	-5,6	0,0	-5,6	-9,3	-251%
<i>en % de CA</i>	3,3%	-19,1%	0,0%	-10,3%		
résultat avant impôt	2,4	-5,9	0,0	-5,9	-8,3	-346%
résultat net (part du groupe)	2,3	-6,0	0,1	-5,9	-8,2	-357%
<i>en % de CA</i>	2,1%	-20,5%	0,4%	-10,9%		

(*) y compris coûts de transports sur achats

capitaux propres	41,2			34,9
dette financière nette	-16,3			-14,0
gearing	-39,6%			-40,1%

Après avoir subi l'impact brutal du renversement du marché sur le second semestre 2021 avec la sortie de la crise du COVID 19, le groupe a dû faire face en 2022 aux premières conséquences de la guerre en Ukraine.

L'appréciation du dollar, renchérissant le prix d'achat des marchandises importées d'Asie a eu impact négatif sur le niveau de marge constaté sur la période et la hausse des coûts de transport qui représente le premier poste des charges externes du groupe a pesé significativement sur le niveau de rentabilité de l'exercice 2022.

Dans le même temps, le groupe a dû enregistrer des ventes à marges négatives afin d'assurer la rotation de ses stocks pour profiter de conditions d'achats plus favorables auprès de ses fournisseurs asiatiques.

Activité Produits à Marque Propre

Les résultats de l'année 2022 concluent un exercice marqué par les effets combinés d'une baisse des prix de vente liée à la normalisation du marché et d'une baisse des volumes consécutive notamment à la perte d'importants marchés hospitaliers.

Le chiffre d'affaires de l'activité « marque propre » ressort ainsi à 37,7 M€ sur l'exercice clos contre 93,2 M€ en 2021.

La marge brute ressort à 9,3 M€ sur l'exercice 2022 contre 21,9 M€ en 2021, passant ainsi de 23,5% à 24,7%.

Activité distribution

L'activité distribution portée par la société Paramat présente un chiffre d'affaires s'établissant à 16,5 M€ sur 2022 contre 18,7 M€ sur l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une contreperformance commerciale sur son activité « Collectivités » ainsi que par l'impact, en année pleine, des fermetures d'agences non rentables réalisées en 2021.

La marge brute ressort à 9,4 M€ sur l'exercice 2022 contre 11,6 M€ en 2021 passant ainsi de 61,8% à 57,1% sur la période.

1.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Concernant l'activité « marque propre », l'amélioration des capacités de production des fournisseurs asiatiques, la baisse de la tension sur les taux de fret constatés sur le premier trimestre et les résultats positifs aux appels d'offres des derniers mois pourraient permettre à l'activité « marque propre » de retrouver un niveau d'activité rentable sur l'exercice.

En 2023, l'activité "distribution" devrait continuer à rencontrer des difficultés malgré les efforts engagés pour déployer son offre nationale et lancer son site @commerce. La poursuite du plan de réorganisation du réseau de magasins, l'expansion des centres de prestation, le développement du réseau d'adhérents et le recrutement de forces commerciales sont des mesures visant à améliorer la rentabilité de l'entreprise en 2023. Cependant, il est impossible de garantir que ces actions seront suffisantes pour atteindre un niveau d'activité rentable.

1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

L'environnement géopolitique mondial crée une forte incertitude quant à l'évolution des prix de l'énergie, des devises et de certaines matières premières, qui pourrait continuer d'affecter les activités de l'entreprise en 2023

1.4 Activité en matière de recherche et de développement

Ni la Société, ni le Groupe ne développent directement de politique de recherche et de développement.

1.5 Activité des filiales et participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'activité et des résultats des filiales du Groupe EUROMEDIS. Ce Groupe est composé de trois secteurs, à savoir :

Secteur conception / fabrication (produits à marque propre)

Activité : négoce de matériel médical

- LABORATOIRES EUROMEDIS
- LABORATOIRES EUROMEDIS Italie

Secteur distribution / prestation de services / location

Activité : achat, vente de matériel médical, notamment par correspondance, vente et location de véhicules et de matériel pour handicapés physiques et hospitalisation à domicile

- PARAMAT
- GROUPE MEDIS SANTE

Siège

▪ EUROMEDIS GROUPE

Cette structure reprend les fonctions transversales du Groupe EUROMEDIS (comptabilité, finance, communication, approvisionnement, ...) via la société EUROMEDIS GROUPE.

dénomination sociale	siège social	capital (en €)	contrôle (en %)
SA LABORATOIRES EUROMEDIS	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT	500 000	100,00%
SARL LABORATOIRES EUROMEDIS Italie	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT	10 000	74,00%
SAS PARAMAT	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT	5 000 000	100,00%
SAS MEDIS SANTE	181 rue Eugène Piron - 13300 SALON DE PROVENCE	15 000	33,33%

1.6 Gestion des risques

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés.

La Société n'identifie pas, à ce jour, de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur ses opérations.

Les risques que la Société estime comme les plus significatifs sont les suivants :

a. Risques de marchés

Les risques de marché correspondent aux risques des variations de prix de marché (change, taux d'intérêt, ...) qui peuvent affecter le résultat du groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion des risques de marché a pour objectif de les contrôler et de les limiter.

Risque de change

Alors que l'essentiel des ventes du Groupe est effectué en euro, une part importante des achats du Groupe sont libellés en USD ce qui génère un risque de change pour le Groupe. Les cours sont révisés à chaque campagne d'achat afin de maîtriser l'impact des variations monétaire sur les marges.

Risque de taux

Dans le cadre du financement de son exploitation, le Groupe utilise des financements à taux fixe ou variable (Euribor), qu'il s'agisse de concours bancaires, de dettes financières ou obligataires.

Risques sur matières premières

Les principales matières premières utilisées dans les produits du Groupe sont le latex, le coton, les dérivés du pétrole, et la pâte à papier.

b. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne puisse faire face aux besoins générés par son activité. Ce risque est géré au niveau de chacune des filiales et est étroitement et périodiquement apprécié à l'aide des procédures de reporting financier du Groupe.

c. Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de pertes financières dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

d. Risques liés à l'activité du Groupe

Risques commerciaux

Le Groupe constate une concentration de sa clientèle hospitalière et des collectivités médicales, ce qui induit une pression sur les prix et les marges dans la mesure où le chiffre d'affaires de LABORATOIRES EUROMEDIS est réalisé pour l'essentiel sur des appels d'offres.

Risques liés aux fournisseurs

Le Groupe compte environ 500 fournisseurs réguliers et aussi souvent que possible au minimum deux fournisseurs par type de produits.

EUROMEDIS GROUPE et ses filiales ne signent pas d'engagement de volume avec leurs fournisseurs. Les conditions tarifaires sont renégociées régulièrement, et en particulier en cas de variation importante des devises ou des matières premières.

Risques liés à la défaillance d'un produit

La distribution d'un produit défectueux peut être à l'origine d'un problème de santé publique. LABORATOIRES EUROMEDIS prend en charge la responsabilité des produits et de leur bonne utilisation vis-à-vis du consommateur final du fait de son propre marquage CE.

Le département Qualité est garant du respect des normes réglementaires ainsi que de la mise en place de procédures de contrôle qualité.

Le groupe est régulièrement contrôlé par des organismes de contrôle et de certifications externes qui s'assurent du respect des normes réglementaires.

Risques industriels liés à l'environnement

Les activités d'EUROMEDIS GROUPE et de ses filiales n'ont pas le caractère d'activité polluante. Néanmoins, afin de répondre à une demande de plus en plus pressante de ses clients hôpitaux publics, le Groupe a décidé de mettre en place depuis plusieurs années les actions suivantes :

- Actions et engagements pour l'impact écologique
- Cycle de fabrication et d'acheminement
- Réduction de la consommation de papier et dématérialisation de la transmission documentaire

e. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe pas au 31 décembre 2022, ni à la date d'établissement du présent rapport, de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence matérielle sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine d'EUROMEDIS GROUPE et de ses filiales.

1.7 Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

a. Organisation du contrôle interne au sein du Groupe EUROMEDIS

Acteurs internes

Compte-tenu de la taille de la Société, le rôle de la direction et des principaux cadres dirigeants est prépondérant dans l'organisation du contrôle interne.

- La Direction Générale

La Direction Générale met en œuvre les orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration. Elle est responsable de l'élaboration des procédures et des moyens et mise en œuvre pour assurer le fonctionnement et le suivi du contrôle interne.

- Le Conseil d'Administration

Il détermine les orientations de l'activité de la Société et de l'ensemble de ses filiales (le Groupe) et contrôle leurs mises en œuvre par les dirigeants mandataires sociaux. Sous réserve des pouvoirs qui sont expressément

attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

- Les équipes financières et comptables

Le contrôle interne au sein du Groupe EUROMEDIS repose sur une implication des responsables des différentes unités opérationnelles du Groupe.

La fonction financière de la société EUROMEDIS GROUPE est assistée d'un département contrôle de gestion. La mise en place d'un contrôle de gestion permet à la Direction de piloter et d'orienter ses décisions en s'appuyant sur des tableaux de bord.

Un arrêté semestriel permet à la direction d'apporter d'éventuelles corrections en matière de gestion financière, commerciale et technique.

Acteurs externes

Il s'agit principalement des Commissaires aux Comptes et d'un cabinet d'expertise-comptable.

Les Commissaires aux Comptes de la société mère procèdent à l'audit des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2022.

En tant que responsable de l'établissement des comptes et de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne comptable et financier, le Conseil d'Administration échange avec les Commissaires aux Comptes.

Ces derniers ont fait part de leurs travaux sur les procédures, ainsi que de leurs conclusions sur les arrêtés de comptes.

b. Procédures mises en place au sein de la Société et des filiales

Procédures générales

Les procédures principales concernant EUROMEDIS GROUPE sont les autorisations de signatures bancaires et les engagements de dépenses de la Société contrôlés par le Président, et, en fonction du degré d'importance, par le Conseil d'Administration.

Procédures concernant la production et le contrôle des informations à caractère comptable et financier

Une situation intermédiaire et les comptes annuels de la Société sont établis en normes françaises.

Les Commissaires aux Comptes contrôlent les comptes à l'état de projet avant que ces derniers ne soient arrêtés par le Conseil d'Administration.

La cohérence entre le chiffre d'affaires issu de la gestion commerciale et celui repris par la comptabilité générale fait l'objet d'un contrôle mensuel.

Procédure budgétaire

Un budget prévisionnel est établi pour l'ensemble des sociétés du Groupe à la fin de chaque exercice pour le suivant. Il est établi en tenant compte :

- de l'activité de l'exercice précédent,
- des perspectives commerciales,
- de l'analyse de l'ensemble des frais généraux et de la masse salariale.

2. Informations juridiques

2.1 Détention du capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous portons à votre connaissance l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des 2/3 du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2022.

détention du capital	31.12.2021		31.12.2022			
	<i>nbre de titres</i>	<i>%</i>	<i>nbre de titres</i>	<i>%</i>	<i>droits de vote</i>	<i>%</i>
NINA	1 791 359	59,50%	1 791 359	59,50%	3 582 718	75,99%
Total	3 010 488		3 010 488		4 714 946	

2.2 Prises de participation, prises de contrôle ou cession de participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'a pas pris, au cours de l'exercice, de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société, et ne s'est pas non plus assuré le contrôle d'une telle société.

2.3 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que la participation des salariés au capital de la Société à la clôture de l'exercice représente 770 actions.

2.4 Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et la part éligible à l'abattement prévu par l'article 158 dudit Code, ont été les suivants : néant lors des 3 précédents exercices.

2.5 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune dépenses et charges visées à l'article 39-4 n'ont eu lieu dans l'exercice.

2.6 Attributions d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations relatives aux opérations d'attribution gratuite d'actions effectuées au profit du personnel et/ou mandataires sociaux du Groupe ne détenant pas plus de 10 % du capital social de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'Assemblée Générale Mixte en date du 24 juin 2019 a renouvelé l'autorisation donnée à votre Conseil d'Administration de consentir, en une ou plusieurs fois, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, des attributions gratuites d'actions de la société EUROMEDIS GROUPE. Cette autorisation a été renouvelée pour une période de trente-huit mois ayant commencé à courir à compter de l'assemblée du 24 juin 2019 et qui s'est donc terminée le 23 août 2022.

Votre Conseil d'Administration n'a pas mis en œuvre l'autorisation donnée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.7 Opérations de rachat d'actions

Usant de la faculté que l'Assemblée Générale, chaque année et pour la dernière fois le 17 juin 2022, lui consent pour 18 mois, le Conseil d'Administration a procédé à l'acquisition et la vente de titres EUROMEDIS GROUPE dans le cadre du contrat de liquidité.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la société a acquis 136 863 actions dans le cadre de la régulation des cours au cours moyen de 6,48 €, soit un montant global de 886 367 €. Elle a par ailleurs cédé 126 861 actions au cours moyen de 6,35 €, soit un montant global de 805 436 €.

Par ailleurs, au titre du programme de rachat d'actions initié depuis le mois de juillet 2022, la société a acquis 56 483 actions au cours moyen de 4,89 €, soit un montant total de 276 158 €

Au 31 décembre 2022, la société détenait ainsi un total de 86 901 actions.

2.8 Options de souscription et d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, aucune opération n'a été réalisée en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 dudit Code relatifs aux options d'achat et de souscription d'actions.

2.9 Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, figure ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

En milliers d'Euros	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
I – Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	6 021	6 021	6 017	5 982	5 982
b) Nombre d'actions émises	3 010 488	3 010 488	3 008 738	2 990 971	2 990 971
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	572 743	572 743	574 493	592 260	0
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 747	2 421	2 567	2 268	2 864
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	-53	-2 290	4 052	-1 128	- 3 196
c) Impôt sur les bénéfices	0	479	3 784	248	-3
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	-264	-921	-613	-1 576	-5 271
e) Résultat distribué	0	0	0	0	0
f) Participation des salariés	0	3	39	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissement et provisions	-0,02	0,0	0,1	0	-0,96
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-0,09	-0,3	-0,2	-1	-1,76
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
IV – Ventilation de la nature des actions					
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	572 743	572 743	574 493	592 260	0
V - Personnel					
a) Nombre de salariés	16	21	20	19	21
b) Montant de la masse salariale	583	1024	871	887	1 128
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	220	389	350	348	556

3. Informations sociales, sociétales et environnementales

3.1 Informations sociales

Les tableaux font état des situations du GROUPE au 31 décembre de chaque année :

effectif

	2022	2021	2020
Hommes	103	97	119
Femmes	91	95	107
Total	194	192	226

évolution des rémunérations (charges incluses)

	2022	2021	2020
moyenne annuelle (en €)	44 212	46 905	46 269
sur un effectif moyen de	193	195	231

âge et ancienneté

		2022	2021	2020
âge moyen	hommes	43	45	45
	femmes	43	42	43
ancienneté moyenne	hommes	9	10	11
	femmes	9	9	10

rémunérations brute mensuelle moyenne (en €)

		2022	2021	2020
non cadres	hommes	2 270	2 367	2 312
	femmes	2 313	2 259	2 253
cadres	hommes	4 501	5 667	4 993
	femmes	4 164	4 226	4 086

organisation du temps de travail

	2022	2021	2020
temps plein	186	183	214
temps partiel	8	9	12
Total	194	192	226

charges salariales globales (en k€)

	2022	2021	2020
Frais de personnel	8 533	9 138	10 984
Valeur ajoutée	2 032	15 998	39 886
ratio Frais de personnel/VA	4,20	0,57	0,28

départs

	2022	2021	2020
démissions	19	13	14
ruptures conventionnelles	6	11	13
licenciements	6	9	8
fin de CDD	5	12	7
retraite	3	3	1
fin de période d'essai	8	3	1
décès	1	0	0
autre	4	4	2
Total	52	55	46

montant moyen brut de la participation par bénéficiaire (en €)

	2022	2021	2020
participation	83	1 162	0
intéressement	0	0	0
Total	83	1 162	0

nombre de travailleurs handicapés

	2022	2021	2020
nombre de travailleurs handicapés	8	5	7

accidents du travail

	2022	2021	2020
nombre d'accident du travail	16	15	17

absences (en jours)

	2022	2021	2020
maladie et cures	2827	2455	2 103
accident du travail	471	309	351
maternité	393	378	302
Total	3 691	3 142	2 756

3.2 Informations environnementales

L'activité de la Société n'étant pas de caractère industriel, celle-ci ne saurait être susceptible de porter atteinte à l'équilibre biologique et à l'environnement en général. Les infrastructures du Groupe sont composées de locaux de stockage et d'agences ouvertes au public.

Soucieux de son impact sur l'environnement, une charte qualité et environnementale a été mise en place. Le système de management intègre la certification ISO 13485 propre aux dispositifs médicaux.

Dans le même temps, le groupe reste soucieux dans le choix de ses partenaires quant au respect de leur responsabilité sociale et environnementale et sont ainsi systématiquement évalués. Des critères environnementaux ont été intégrés dans les contrats.

Actions et engagements pour l'impact écologique

Plusieurs sous-traitants ont décidé de suivre la voie de la certification ISO 14001 (mise en place d'actions comme la réduction de la production de déchets ou encore utilisation des énergies renouvelables).

L'amélioration écologique des process de fabrication est constante et les produits sont de plus en plus respectueux de l'environnement.

Cycle de fabrication et d'acheminement

L'étude du cycle de vie de nos produits a permis de définir les critères environnementaux à suivre par nos fournisseurs. Ces derniers sont définis dans les contrats et spécifient les points suivants :

- Etude des process utilisés et recherche des améliorations dans le domaine de la pollution environnementale (consommation énergétique, rejets des polluants, etc.),
- Traitement et recyclage des déchets,

- Suivi des émissions de CO2 afin d'évaluer les quantités émises et les possibilités de réductions,
- Etudes logistiques sur :
 - ✓ Les packagings recyclables
 - ✓ Les volumes transportés
 - ✓ Les moyens de transports
 - ✓ L'ensemble des fournisseurs est évalué lors d'audit ponctuels sur site
- Réduction de la consommation de papier et dématérialisation de la transmission documentaire

Le Groupe a mis en place et développé un système informatique (ERP), afin d'optimiser les relations commerciales. La dématérialisation permet la réduction notable du papier.

D'une manière générale, EUROMEDIS GROUPE fait ses meilleurs efforts dans le cadre de l'exercice de ses activités afin d'obtenir de ses partenaires qu'ils prennent l'engagement d'exercer leurs activités en évitant ou limitant, autant que les techniques disponibles le permettent, les atteintes à l'environnement.

Perspectives futures

Le Groupe EUROMEDIS évolue de façon constante du fait de sa politique de développement ambitieuse. Sur le plan environnemental, des moyens humains et financiers sont mis en œuvre pour améliorer les performances et réfléchir à des solutions de développement durable innovantes et pérennes.

4. Informations diverses

4.1 Délai de paiement des fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition, à la date du 31 décembre 2022, des délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance est la suivante :

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
A/ Tranches de retard de paiement					
Montant total TTC des factures concernées	10 839	1 200	0	67 976	80 015
% des achats TTC de l'exercice	1,00%	0,11%	0,00%	6,28%	7,39%
Nombre de factures concernées	8				
B/ Factures échues du A/ relatives à des créances litigieuses non comptabilisées					
Montant total TTC des factures concernées	Non applicable				
C/ Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	30 jours date de facture				

Nous vous précisons que ces montants ne prennent en compte que ceux facturés à la date de clôture de l'exercice.

4.2 Délai de paiement des clients

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
A/ Tranches de retard de paiement					
Montant total TTC des factures concernées			9 077	10 493	19 569
% du CA TTC de l'exercice			0,52%	0,60%	1,12%
Nombre de factures concernées	4				
B/ Factures échues du A/ relatives à des créances litigieuses non comptabilisées					
Montant total TTC des factures concernées	Non applicable				
C/ Délais de paiement de référence utilisés					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	30 jours date de facture				

B. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Gouvernance

1.1 Code de référence

Il a été choisi de se référer au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs) établi par MIDDLENEXT, disponible sur le site de MiddleNext (www.middlenext.com dans la rubrique « actualités »), ci-après « le code de référence », estimant qu'il est le plus adapté à la taille et à la structure de l'actionnariat de votre Société.

Le code MiddleNext contient des points de vigilance qui rappellent les questions que le Conseil d'Administration doit se poser pour favoriser le bon fonctionnement de la gouvernance ainsi que des recommandations.

1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a adopté son règlement intérieur lors de sa séance du 24 juin 2019.

Le Conseil d'Administration exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par la Direction Générale. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'Administration doit autoriser au préalable la Direction Générale à conclure les prêts, les emprunts, les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux, les achats d'immeubles, la constitution de sociétés et tous apports à des sociétés constituées, ou à constituer, ainsi que toute prise d'intérêt dans ces sociétés, les sûretés, cautions, avals ou garanties au nom de la société. Il autorise les conventions réglementées visées ci-après.

Il présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion, ainsi que sur les comptes de l'exercice. Conformément à l'article L. 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'Administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels, ainsi qu'à toutes les assemblées d'actionnaires.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil d'Administration leur ont été communiqués avant les réunions et plus généralement dès qu'un événement majeur le justifie.

Réunions du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises. Ces réunions ont notamment porté sur l'examen des comptes du groupe et de la Société.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le conseil, communiqué sans délai à ses membres et approuvé lors de la réunion suivante.

Nous vous précisons que les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration au cours de la séance du 21 avril 2023.

1.3 Composition du Conseil d'Administration

L'article 14.1 des statuts de votre Société dispose que le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, nommés pour une durée de trois années. Il n'est pas nécessaire, pour être élu membre du Conseil d'Administration, d'être propriétaire d'actions de la Société.

Il est à ce jour composé de quatre membres dont la désignation suit :

- Monsieur Mathieu ROTURIER *Président*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2024
- Société NINA,
représentée par Monsieur Joseph ASSELIN *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2024
- Société KELLY,
représentée par Madame Marion TRAMIER *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2024
- Société YOKO
Représentée par Monsieur Franck DEFOSSÉ *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2024

En conformité avec la recommandation n°1 du Code MiddleNext, chaque membre du Conseil est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent au moment de sa nomination et est encouragé à observer les règles de déontologie relatives à son mandat :

- Se conformer aux règles légales de cumul des mandats ;
- Informer le conseil en cas de conflit d'intérêt survenant après l'obtention de son mandat ;
- Faire preuve d'assiduité aux réunions du Conseil et des Assemblées générales ;
- S'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du Conseil avant de prendre toute décision ;
- Respecter le secret professionnel.

Ayant été nommés pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale du 17 juin 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021, tous les administrateurs verront leurs mandats arriver à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'Administration, ni aucun des principaux dirigeants du Groupe n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun de ses membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation judiciaire au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun de ses membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de conflit d'intérêts entre les intérêts privés des membres du Conseil d'Administration de la Société et leurs devoirs à l'égard de celle-ci. Aucun prêt ou garantie n'est accordé par la Société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

1.4 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Mathieu ROTURIER	SA EUROMEDIS GROUPE	Président Directeur Général / fin du mandat : AG 31.12.2024
	SA LABORATOIRES EUROMEDIS	Président Directeur Général / fin du mandat : AG 31.12.2024
	SARL LABORATOIRES EUROMEDIS Italie	Gérant
	SAS PARAMAT	Président
Société KELLY	SA EUROMEDIS GROUPE	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2024
	SA SICATEC	Administrateur
Société NINA	SA EUROMEDIS GROUPE	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2024
	SA LABORATOIRES EUROMEDIS	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2024
Société YOKO	SA EUROMEDIS GROUPE	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2024

2. Tableau de délégations des pouvoirs

Le tableau ci-après rappelle les délégations consenties par les précédentes Assemblées Générales au Conseil d'Administration.

DATE AG	DUREE	N° RESO	DELEGATIONS	USAGE
24-juin-19	38 mois	21ème	Autorisation en vue de procéder, au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des attributions gratuites d'actions dans la limite de 10 % du capital social au jour de l'attribution	
17-juin-22	18 mois	12ème	Autorisation donnée en vue de l'achat par la Société de ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social	usage fait dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions
17-juin-22	18 mois	13ème	Autorisation donnée en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions détenues en propre par la Société dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois	
17-juin-22	26 mois	14ème	Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société	
17-juin-22	26 mois	15ème	Autorisation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec suppression du DPS, dans le cadre d'une offre au public	
17-juin-22	26 mois	16ème	Autorisation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec suppression du DPS, dans le cadre d'une offre par placement privé	
17-juin-22	26 mois	17ème	Autorisation de procéder à une augmentation de capital par incorporation de primes, réserves ou bénéfices	
17-juin-22	26 mois	18ème	Autorisation de fixer le prix d'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital dans le cadre d'une offre au public sans DPS	
17-juin-22	26 mois	19ème	Autorisation de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature (titres de Société ou valeurs mobilières donnant accès au capital)	
17-juin-22	26 mois	20ème	Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentations de capital, avec ou sans DPS, en cas de demandes excédentaires	
17-juin-22	26 mois	21ème	Autorisation d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	
17-juin-22	26 mois	22ème	Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un PEE	

3. Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société avec une filiale

En application des dispositions de l'article L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, l'un des membres du Conseil d'Administration, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

4. Informations prévues par l'article L.225-37-5 du code de commerce

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11

Aucune restriction de cette nature n'est prévue.

Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

Le capital social est détenu à 59,50% par la société NINA. L'autre actionnaire le plus important est IDIA - Groupe Crédit Agricole (2,83%).

détention du capital	31.12.2021		31.12.2022	
	nbre de titres	%	nbre de titres	%
IDIA (Crédit Agricole)	85 049	2,83%	85 049	2,83%
NINA	1 791 359	59,50%	1 791 359	59,50%
auto détention	20 416	0,68%	86 901	2,89%
public	1 113 664	36,99%	1 047 179	34,78%
Total	3 010 488		3 010 488	

C. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2022

1. Rapport des commissaires aux comptes

EUROMEDIS GROUPE S.A.
Société Anonyme au capital de € 6.020.976
Z.A. de la Tuilerie – 12 rue Pierre Bray

60290 NEUILLY-SOUS-CLERMONT

RAPPORT
des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société EUROMEDIS GROUPE S.A.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EUROMEDIS GROUPE S.A.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 9 368 511 €.

Le paragraphe « Titres de participation » de la note « 3.1 Règles et méthodes comptables » de l'annexe précise que la valeur d'utilité est estimée par la direction soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'usage de la participation telle qu'évaluée par la direction dans la stratégie d'ensemble du groupe sur la base d'une approche multicritère.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux et Didenheim, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

GCL AUDIT & CONSEIL

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION

Bernard CAZENEUVE

Olivier DESBORDES

Philippe PFLIMLIN

2. Bilan et compte de résultat

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 670	19 292	1 377	2 866
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	21 894	18 224	3 670	5 376
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	21 841 587	12 473 076	9 368 511	10 373 882
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	423 376	5 382	417 994	214 368
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 440		65 440	166 371
ACTIF IMMOBILISE	22 372 966	12 515 974	9 856 992	10 762 863
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	102 306		102 306	387 585
Autres créances	12 599 069		12 599 069	14 733 861
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	2 043 812		2 043 812	850 947
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	45 279		45 279	47 199
ACTIF CIRCULANT	14 790 465		14 790 465	16 019 591
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations	11 930		11 930	26 180
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 175 361	12 515 974	24 659 387	26 808 634

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé :)	6 020 976	6 020 976
Primes d'émission, de fusion, d'apport	9 212 991	9 212 991
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	314 164	314 164
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	3 002 846	3 002 846
Report à nouveau	-8 678 600	-7 757 622
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-264 327	-920 977
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	9 608 051	9 872 377
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	206 187	1 098 492
Provisions pour charges		
PROVISIONS	206 187	1 098 492
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	2 776 016	2 776 205
Autres emprunts obligataires	2 850 000	2 850 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 045 502	9 037 634
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 242 888	538 321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	286 680	406 619
Dettes fiscales et sociales	119 848	215 561
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	524 214	13 424
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	14 845 148	15 837 764
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	24 659 386	26 808 634

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 746 563		1 746 563	2 421 394
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 746 563		1 746 563	2 421 394
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			747 902	369 549
Autres produits			14 511	44 287
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 508 976	2 835 230
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			157	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			743 846	1 104 489
Impôts, taxes et versements assimilés			14 889	28 272
Salaires et traitements			583 041	1 024 145
Charges sociales			220 213	389 217
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 536	6 537
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				189 549
Autres charges			57	177 330
CHARGES D'EXPLOITATION			1 567 740	2 919 540
RESULTAT D'EXPLOITATION			941 236	-84 310
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			141 670	167 504
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			371	39 090
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			245 602	2 270 630
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			387 643	2 477 225
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 084 503	1 181 420
Intérêts et charges assimilées			493 718	330 592
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 578 220	1 512 012
RESULTAT FINANCIER			-1 190 577	965 213
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-249 342	880 903

Rubriques		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			7 405
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			7 405
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		14 950	15 267
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		35	2 269 999
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES		14 985	2 285 266
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-14 985	-2 277 861
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			2 762
Impôts sur les bénéfices			-478 743
TOTAL DES PRODUITS		2 896 619	5 319 860
TOTAL DES CHARGES		3 160 945	6 240 837
BENEFICE OU PERTE		-264 327	-920 977

3. Annexes

L'exercice social clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 24 659 k€, le résultat net comptable est une perte de (264) k€. Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 21 avril 2023.

3.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC-03 du 05 juin 2017 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, modifié par les règlements n°2015-06 et n°2015-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

En vue de l'établissement des états financiers, la direction de la Société peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes de l'annexe.

Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêt des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité. Ces hypothèses concernent notamment la valorisation des titres de participation et des prêts associés, les engagements envers les salariés et les provisions.

a. Amortissement de l'actif immobilisé

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

b. Provisions pour dépréciation d'actif

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

d. Titres de participation

Constituent des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence notable sur la société ou d'en avoir le contrôle.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. Des provisions pour dépréciation sont éventuellement constatées à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité de la participation devient durablement inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'usage de la participation telle qu'évaluée par la direction sur la base d'une approche multicritères (cash-flows, situation nette éventuellement réévaluée, perspectives de rentabilité...).

e. Créances rattachées à des participations, créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque les chances de recouvrement d'une créance sont faibles. Cette analyse est effectuée en parallèle de l'appréciation de la valeur des titres de participation.

f. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent principalement aux actions propres et au compte espèce détenus dans le cadre du contrat de liquidité.

g. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banques et en caisse. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

h. Provision pour risques

Les provisions pour risques sont comptabilisées lorsque :

- L'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite sur la base des informations connues à la date d'établissement des comptes.

i. Dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

3.2 Changement de méthodes comptables et de présentation

Néant

3.3 Autres éléments significatifs de l'exercice

Néant

3.4 Faits marquants de l'exercice

Néant

3.5 Evénements post-clôture

L'environnement géopolitique mondial crée une forte incertitude quant à l'évolution des prix de l'énergie, des devises et de certaines matières premières, qui pourrait continuer d'affecter l'activité de nos filiales sans être en mesure d'évaluer les impacts potentiels.

4. Notes sur le Bilan - actif

- Immobilisations brutes

Actif immobilisé en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Immobilisations incorporelles	22		1,2	20,8
Immobilisations corporelles	20	2		22
Immobilisations financières	22 162	336,6	169	22 330
TOTAL	22 204	338,6	170,2	22 373

L'augmentation des immobilisations financières est dû au rachat de 7 actions Laboratoires Euromedis pour 59,5k€ et le reste par le rachat d'actions propres Euromedis Groupe.

- Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions en K€	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
Immobilisations incorporelles	19	1,4	1,2	19,2
Immobilisations corporelles	14	4		18
Autres immobilisations financières	11 408	1 070		12 478
TOTAL	11 441	1 075,4	1,2	12 515,2

Les dotations correspondent aux dépréciations complémentaires sur les titres de PARAMAT (1 065 k€).

- Etat des créances

Etat des créances en K€	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	489	489	
Actif circulant et charges d'avance	12 746	490	12 256
TOTAL	13 235	979	12 256

Le montant à plus d'un an correspond essentiellement à des avances consenties aux filiales.

5. Notes sur le bilan - passif

- Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 010 488	2,00	6 020 976
Titres émis *			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 010 488	2,00	6 020 976

*Conversion d'obligations en actions

- Variation des capitaux propres

En K€	31/12/2021	Affectation du résultat	Paiement dividendes	Autres mouvements	Résultat 31/12/2021	31/12/2022
Capital social	6 021					6 021
Primes d'émission	9 213					9 213
Réserve légale	314					314
Autres réserves	3 003					3 003
Résultat	-921	921			-264	-264
Report à nouveau	-7 758	-921				-8 679
TOTAL	9 872	0	0	8	-921	9 608

- Provisions pour risques et charges

Provisions en K€	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions règlementées					
Provisions pour risques	1 098			892	206
TOTAL	1 098			892	206

- Etat des dettes

Etat des dettes en K€	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Obligataires convertibles (2)	2 776	27	2 749	
Autres emprunts obligataires	2 850	2 850		
Etablissements de crédit (1)	7 043	2 009	5 035	
Dettes financières diverses	1 243	1 243		
Fournisseurs	287	287		
Dettes fiscales et sociales	120	120		
Autres dettes	524	524		
Produits constatés d'avance				

(1) Etablissements de crédit : Le PGE perçu d'un montant de 10.000 k€ sera remboursé sur une durée de 5 ans. Au 31/12/2022, le solde des PGE s'élève à 7 041 k€.

(2) : Emprunt obligataire convertible en actions : en cas de conversion, une obligation permet de souscrire une action au prix de 4,80 €. Au 31 décembre 2022, il reste 572 743 obligations à rembourser.

- Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer en K€	Montant
Intérêts courus	29
Fournisseurs FNP	199
Dettes fiscales et sociales	120
Autres dettes	524
TOTAL	872

6. Notes sur le compte de résultat

- Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice correspond intégralement à la refacturation des prestations de services rendues par le groupe à ses filiales.

- Les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Elles s'élèvent à 1 065 k€ et correspondent à une provision pour dépréciation des titres Paramat dont l'évaluation basée sur l'analyse d'un modèle DCF.

- Transfert de charges

Ils sont constitués de refacturations de charges réparties entre les filiales du groupe Euromedis.

7. Autres informations

- Engagements donnés

EUROMEDIS GROUPE est caution à hauteur de 650 k€ sur le découvert autorisé accordé par la Société Générale à la société PARAMAT.

- Engagements reçus

EUROMEDIS GROUPE a bénéficié en 2020 d'un prêt de 10 M€ Garanti par l'Etat à hauteur de 9 M€. Le PGE perçu sera remboursé sans franchise sur une durée de 5 ans.

- Contrat de liquidité

Dans le cadre de la gestion de son cours de bourse, EUROMEDIS Groupe a souscrit un contrat de liquidité. Au 31 décembre 2022, le compte de liquidité présente un solde « espèces » de 65 k€ et un solde « titres » de 108 k€ correspondant à 22 418 actions propres détenues à la clôture.

- Intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale a été créé en date du 01/08/1997. EUROMEDIS GROUPE est la société mère, elle relève d'un régime d'intégration avec ses deux filiales PARAMAT et LABORATOIRE EUROMEDIS.

- Engagement pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Le montant des engagements pris en matière d'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité s'élève au 31 décembre 2022 à 4k€. Cet engagement n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une provision. Aucun versement volontaire n'a été effectué sur l'exercice.

La société Euromedis Groupe a souscrit un contrat d'assurance à ce titre, l'actif de couverture est d'un montant de 11 k€.

- Identité de la société établissant les comptes consolidés

La SA EUROMEDIS Groupe établit les comptes consolidés du groupe Euromedis.

- Honoraire CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 42 k€ au titre de l'exercice 2022.

- Effectif

L'effectif de la SA EUROMEDIS Groupe est de 16 salariés au titre de l'exercice 2022.

- Participation des salariés

Aucune provision n'a été enregistrée pour le versement d'une participation aux salariés.

- Rémunérations des membres des organes d'administration

Le montant global des rémunérations allouées sur EUROMEDIS GROUPE, au titre de la période, aux membres des organes d'administration de l'entreprise consolidante est nul. Au titre de son mandat dans la société Euromedis Groupe, le Président du Conseil d'Administration n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice 2022.

- Transaction avec les parties liées

Toutes les transactions conclues avec les parties liées concernent des transactions avec les filiales d'EUROMEDIS GROUPE sont conclues à des conditions normales de marché.

8. Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

	Montants en k€
Factures à établir	66
Avoirs à établir	517
Charges constatées d'avance	45
Factures non parvenues	199
Dettes fiscales et sociales	53
TOTAL	880

9. Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu	valeur brute des titres détenus	valeur nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice	résultat du dernier exercice	dividendes encaissés durant l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations								
<u>Filiales (plus de 50% du capital détenu) :</u>								
Laboratoire Euromedis	500 000 €	33 231 434 €	100%	1 731 439 €	1 731 439 €	38 782 729 €	-4 088 885 €	
Paramat	5 000 000 €	622 076 €	100%	20 105 148 €	7 632 072 €	16 472 495 €	-2 805 364 €	
<u>Participation (10 à 50 % du capital détenu) :</u>								
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations								
<u>Filiale non reprises en A</u>								
<u>Françaises</u>								
Medis Santé	15 000 €		33%	5 000 €	5 000 €			30 000 €
<u>Etrangères</u>								
<u>Participations non reprises en A</u>								
<u>Françaises</u>								
<u>Etrangères</u>								

D. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2022

1. Rapport des commissaires aux comptes

EUROMEDIS GROUPE S.A.
Société Anonyme au capital de € 6.020.976
Z.A. de la Tuilerie – 12 rue Pierre Bray
60290 NEUILLY-SOUS-CLERMONT

RAPPORT
des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société EUROMEDIS GROUPE S.A.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **EUROMEDIS GROUPE S.A.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des écarts d'acquisition

Les notes « Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition » et « Dépréciation des actifs immobilisés » du paragraphe 3.5 décrivent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition, dont la valeur nette s'élève à 2 539 K€, et à leur dépréciation.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes et justifiant l'absence de dépréciation. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

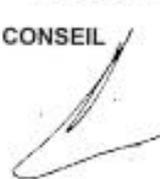
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Bordeaux et Didenheim, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

GCL AUDIT & CONSEIL

 Bernard CAZENEUVE


 Olivier DESBORDES

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION



Philippe PFLIMLIN

2. Préambule

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022, ainsi que les données comparatives au 31 décembre 2021 sont établies conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises prévues par le règlement ANC 2020-01, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales. Toute information complémentaire est donnée dans les annexes comptables.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 intègrent les résultats de la société EUROMEDIS GROUPE ainsi que les résultats des sociétés LABORATOIRES EUROMEDIS, LABORATOIRES EUROMEDIS ITALIE, PARAMAT par intégration globale et MEDIS SANTE par mise en équivalence.

L'ensemble des données présentées ci-après sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.1 Bilan et compte de résultat

BILAN - (Données en K€)	2022	2021
Immobilisations incorporelles	2 626	2 768
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	2 539	2 626
Immobilisations corporelles	4 323	4 398
Immobilisations financières	166	252
Titres mis en équivalence	879	894
Actif immobilisé	7 994	8 311
Stocks et en-cours	12 591	11 760
Clients et comptes rattachés	8 846	14 037
Autres créances et comptes de régularisation	3 637	6 755
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		6
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	26 801	31 860
Actif circulant	51 874	64 411
Total Actif	59 868	72 722
Contrôle	0	
Capital	6 021	6 021
Primes liées au capital	9 213	9 213
Ecart de réévaluation		
Réserves	25 399	23 505
Résultat net (Part du groupe)	(5 933)	2 256
Capitaux propres (Part du groupe)	34 700	40 995
Intérêts minoritaires	181	244
Autres fonds propres		
Total des capitaux propres	34 881	41 239
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	2 273	2 480
Provisions	2 273	2 480
Dettes financières	12 838	15 531
Fournisseurs et comptes rattachés	7 309	10 504
Autres dettes et comptes de régularisation	2 568	2 968
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	332	349
Dettes	22 714	29 003
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	59 868	72 722

Compte de résultat	2022	2021
Chiffre d'affaires	54 183	111 901
Autres produits d'exploitation	7 165	5 707
Produits d'exploitation	61 349	117 608
Achats consommés	(35 437)	(78 413)
Charges externes	(16 820)	(18 069)
Impôts et taxes	(506)	(752)
Charges de personnel	(8 533)	(9 157)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 621)	(7 518)
Charges d'exploitation	(66 917)	(113 909)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	0	
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	(5 569)	3 699
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition	(90)	
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	(5 659)	3 699
Produits financiers	456	482
Charges financières	(614)	(908)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)		
Résultat financier	(158)	(426)
Opérations en commun		
Produits exceptionnels	0	3 647
Charges exceptionnelles	(179)	(4 420)
Résultat exceptionnel	(179)	(774)
Impôts sur les résultats	41	(210)
Résultat net des entreprises intégrées	(5 955)	2 289
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16	16
Résultat net de l'ensemble consolidé	(5 939)	2 305
Intérêts minoritaires	(7)	48
Résultat net (part du groupe)	(5 933)	2 256

2.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2020	6 017	9 208	1 056	(235)		22 664	38 710	218
Affectation du résultat N-1			22 664			(22 664)		
Distribution/brut versé			0				0	
Var. de capital en numéraire et souscrip	4	5					8	
Résultat						2 256	2 256	48
Autres augmentations, diminutions			(1)				(1)	(0)
Reclassement, restructuration et changement de méthode				21			21	
Variations de périmètre								(22)
Autre			0					0
2021	6 021	9 213	23 719	(214)		2 256	40 995	244
Affectation du résultat N-1			2 256			(2 256)		
Distribution/brut versé			0				0	
Résultat						(5 933)	(5 933)	(7)
Reclassement, restructuration et changement de méthode			(153)	(209)			(362)	
Variations de périmètre			(0)				(0)	(57)
Autre			0			0	0	0
2022	6 021	9 213	25 822	(423)		(5 933)	34 700	181

2.3 Tableau de flux de trésorerie

Libellé	2022.12	2021.12
Résultat net total des entités consolidées	(5 939)	2 305
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 005	(1 991)
Variation de l'impôt différé	(10)	44
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	23	3 184
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(16)	(16)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	2	62
Marge brute d'autofinancement	(4 935)	3 588
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	3 887	15 660
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	(1 048)	19 248
Acquisitions d'immobilisations	(1 032)	(1 839)
Cessions d'immobilisations		403
Réduction des autres immobilisations financières	22	434
Incidence des variations de périmètre	(60)	(128)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 070)	(1 132)
Remboursements d'emprunts	(2 156)	(1 287)
Dividendes reçus/versés de la société mère	30	30
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	(277)	21
Variation nette des concours bancaires	(2)	(12)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 405)	(1 248)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(4 523)	16 869
Trésorerie : ouverture	31 324	14 455
Trésorerie : clôture	26 801	31 324

3. Notes annexes aux états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2022

3.1 Informations relatives à l'entité

EUROMEDIS GROUPE est une société anonyme à conseil d'administration de droit français immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 407 535 517 RCS Beauvais, dont le siège social est à NEUILLY-SOUS-CLERMONT, ZA de la Tuilerie, 12 rue Pierre Bray).

Elle est cotée sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN 0000075343 depuis le 23 septembre 2020, date de transfert depuis le marché Euronext Paris.

3.2 Base de préparation

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises prévues par les dispositions du règlement français n° 2020-01 de l'ANC, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales. Les états financiers au 31 décembre 2022 reflètent la situation comptable d'EUROMEDIS GROUPE et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2022 d'EUROMEDIS GROUPE ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2023.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers présentés ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe. Les provisions pour risque et la valorisation des dépréciations de certains éléments incorporels comptabilisées au titre de l'exercice 2022 sont déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêté des comptes.

Déterminés sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêté des comptes, les résultats réels futurs pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Ces estimations et hypothèses sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

3.3 Faits marquants de l'exercice

Après avoir subi l'impact brutal du renversement du marché sur le second semestre 2021 avec la sortie de la crise du COVID 19, le groupe a dû faire face en 2022 aux premières conséquences de la guerre en Ukraine.

L'amélioration des conditions d'achat en Asie a poussé le groupe à enregistrer des ventes à marges négatives afin d'assurer son réapprovisionnement dans de meilleures conditions tarifaires. Dans le même temps, l'appréciation du dollar, renchérissant le prix d'achat des marchandises importées d'Asie a également eu impact négatif sur le niveau de marge constaté sur la période.

Enfin, la hausse des coûts de transport qui représente le premier poste des charges externes du groupe a pesé significativement sur le niveau de rentabilité enregistré sur l'exercice 2022.

3.4 Evènements post clôture

L'environnement géopolitique mondial crée une forte incertitude quant à l'évolution des prix de l'énergie, des devises et de certaines matières premières, qui pourrait continuer d'affecter les activités de l'entreprise en 2023

3.5 Règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

En application du règlement français n° 2020-01 de l'ANC, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022 ont été établis en conformité avec les principes comptables et les dispositions légales et réglementaires fixés par la loi et le Code de commerce à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les comptes consolidés ont été préparés dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de méthodes comptables homogènes au sein du Groupe et selon la convention du coût historique, sous réserve des exceptions relatives aux règles de réévaluation.

Périmètre de consolidation

Les sociétés dont EUROMEDIS GROUPE détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le règlement ANC 2020-01 définit le contrôle exclusif comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

La mise en équivalence est appliquée lorsque l'entreprise consolidante détient une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de la société à consolider sans en détenir le contrôle.

Il n'y a pas d'intégration proportionnelle.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée ci-après.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Au 31 décembre 2022, le périmètre comprend 5 sociétés (excepté les sociétés détenues par MEDIS SANTE).

statut	dénomination sociale	contrôle (en %)	méthode	SIRET	siège social
mère	SA EUROMEDIS GROUPE			40753551700020	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT
filiale	SA LABORATOIRES EUROMEDIS	100,00%	IG	33306171100037	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT
filiale	SARL LABORATOIRES EUROMEDIS Italie	74,00%	IG	49297765700013	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT
filiale	SAS PARAMAT	100,00%	IG	38209300300012	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT
filiale	SAS MEDIS SANTE	33,33%	MEE	51506959900014	181 rue Eugène Piron - 13300 SALON DE PROVENCE

Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères (hors dérivés) sont convertis en euro au cours de change de clôture. Les écarts de change en découlant sont comptabilisés en tant qu'écarts de conversion actif et passif dans les comptes consolidés.

Les actifs et passifs non monétaires, libellés en monnaie étrangère sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de transaction.

Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition et incorporels des sites.

Lors de la prise de contrôle d'une entité, l'écart entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net identifiable de cette dernière donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition.

Le prix d'acquisition des titres correspond à la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur, majorée du montant net d'impôt de tous les autres coûts directement imputables à l'opération.

Le poste « Ecart d'acquisition » est composé d'écarts d'acquisition qui étaient amortis avant le passage au référentiel IFRS au 1er août 2005 et d'autres éléments incorporels, d'une durée d'utilisation non définie et par conséquent non amortis, reclassés en écarts d'acquisition à l'occasion du retour au règlement CRC n° 99-02.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les éléments présentant une durée de vie non limitée ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès qu'un indice de valeur est identifié et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice. Les modalités pratiques de réalisation de ce test de dépréciation sont données au paragraphe « dépréciation des actifs immobilisés ».

Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe ne développe pas directement de politique de recherche et de développement.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif. Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels. Ceux-ci sont amortis selon la méthode linéaire sur une période d'un à cinq ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. Lorsque des composants d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et amorties sur leur durée d'utilité propre.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle et d'une éventuelle dépréciation à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles. La méthode d'amortissement est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	30 ans
Toiture de construction	20 ans
Agencement de constructions	10 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 10 ans

Dépréciation des actifs immobilisés

Conformément au règlement ANC n°2015-06, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable.

Pour la réalisation du test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Différentes méthodes d'évaluation sont utilisées par le groupe pour mener ces tests de dépréciation :

- méthode d'actualisation des flux de trésorerie
- méthode des multiples
- autres...

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une provision pour dépréciation est constituée. Cette dernière est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'UGT puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable est déterminée en retenant la valeur la plus élevée entre :

- La valeur d'utilité
- La valeur vénale (dès lors qu'elle est déterminable pour l'UGT considérée)

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'écart d'acquisition et sa valeur recouvrable est comptabilisé sur la ligne « dotation aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition », après le résultat d'exploitation. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisitions ne sont pas réversibles.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks de matières premières et de marchandises est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré et n'incorporent ni frais financiers, ni frais de développement. Le coût prend également en compte les frais accessoires, de logistique et de transport, pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent. Le coût est net des escomptes et des conditions différées obtenues des fournisseurs.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à ce prix. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Politique de dépréciation des stocks

Les stocks de l'activité Produits à Marque Propre peuvent présenter différents types de risques

- Conformité
- Antériorité

Lorsqu'une dépréciation s'avère nécessaire, en fonction de la nature du risque et de l'antériorité des stocks, son taux est compris entre 40% et 100%.

Les stocks de l'activité Distribution présentent également différents types de risques de conformité : lors des inventaires, les stocks identifiés comme étant défectueux ou obsolètes sont proposés à la mise au rebut. A chaque clôture, le montant de ces stocks est déprécié à 100%.

Ces stocks peuvent être couverts par un risque d'antériorité : au-delà de 24 mois, une dépréciation est calculée avec un taux compris entre 30% et 100%.

Créances clients et autres créances

Les autres créances et les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque les perspectives de recouvrement des créances sont faibles.

Le groupe a la possibilité de mobiliser des créances auprès de Bpifrance qui lui a autorisé un montant maximal de 6,2 millions d'euros. Au 31 décembre 2022, aucune créance n'avait été mobilisée.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Actions propres

Les actions propres détenues par EUROMEDIS GROUPE, sont classés selon la destination qui leur est donnée dans les comptes individuels.

Les actions propres classées en titres immobilisés dans les comptes individuels sont comptabilisées dans les comptes consolidés en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, conformément au règlement ANC n°2020-01. Conjointement, les opérations de cessions et les dépréciations de ces actions propres sont imputées directement sur les réserves consolidées sans affecter le résultat.

Les actions propres détenues résultent exclusivement du contrat de liquidité confié à une société d'investissement.

Bénéfice par action

Le résultat net par action correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Compte tenu de la souscription en 2019 d'obligations convertibles en actions (OCA), le résultat net dilué par action est inférieur au résultat net par action (supérieur en cas de résultat par action négatif).

Contrats de location-financement

Les biens financés par un contrat de location-qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés, conformément au règlement ANC n°2020-01 à l'actif pour leur prix de revient et amortis selon les durées d'utilisation. En conséquence, une dette financière est inscrite au passif. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert de la propriété au terme de la durée du bail sur option, et les conditions d'exercice de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ;
- La durée du bail recouvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur ;
- La valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la valeur vénale du bien loué à la date de conclusion du bail.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Les contrats de location-financement peuvent ne pas être retraits si leur importance n'est pas significative ce qui est le cas dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

Impôts sur les résultats

Le poste « impôt sur les résultats » du compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible au titre de la période écoulée ainsi qu'aux variations d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent à des créances et dettes d'impôt dont l'échéance est inférieure à 12 mois.

Le Groupe comptabilise des impôts différés en application de la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs, exception faite des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont enregistrés pour leurs soldes nets pour chacune des entités fiscales constitutives du Groupe (société ou groupe d'intégration fiscale). L'évaluation de ces actifs ou passifs d'impôts différés est faite sur la base du taux d'impôt en vigueur estimé à la date de réalisation de l'actif ou de paiement du passif. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si le Groupe estime avec une assurance raisonnable que leur récupération sera possible au cours des années ultérieures.

Par ailleurs, les actifs relatifs à des déficits fiscaux reportables sont inscrits au bilan et l'activation des impôts différés relatifs à des déficits fiscaux ou des moins-values reportables n'a lieu que si leur récupération est probable.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie pour éteindre l'obligation et que son montant peut être déterminé de façon fiable.

Engagements de retraite et assimilés

Le groupe participe à des régimes de retraite, de prévoyance, de couverture de frais médicaux, d'indemnités de fin de carrière dont les prestations versées dépendent de différents facteurs tels que les salaires, l'ancienneté, les cotisations versées à des caisses, les fonds versés à des assureurs.

Conformément aux articles 531-2/9 et 531-3 du PCG, les engagements de retraite et assimilés font l'objet d'une évaluation présentée hors bilan.

Ces calculs intègrent principalement :

- Une hypothèse d'âge de départ fixée entre 63 et 65 ans pour les salariés français selon leur statut
- Un taux d'actualisation financière
- Un taux d'inflation
- Des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de ventes de marchandises et de prestations de location de matériel.

Les produits relatifs aux ventes de marchandises et de biens sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant la forme en général d'un contrat de vente, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits ainsi que les coûts encourus ou à encourir peuvent être déterminés de façon fiable et dès lors qu'il est probable que les avantages économiques iront au groupe.

Les revenus liés aux prestations sont comptabilisés lorsque le degré d'avancement de la transaction à la clôture peut être évalué de façon fiable, que le montant des produits ainsi que les coûts encourus ou à

encourir peuvent être déterminés de façon fiable et dès lors qu'il est probable que les avantages économiques iront au groupe.

3.6 Gestion des risques

Risques de marché

Les risques de marché correspondent aux risques des variations de prix de marché (change, taux d'intérêt, ...) qui peuvent affecter le résultat du groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion des risques de marché a pour objectif de les contrôler et de les limiter.

Risque de change

Alors que l'essentiel des ventes du Groupe est effectué en euro, une part importante des achats du Groupe sont libellés en USD ce qui génère un risque de change pour le Groupe. Les cours sont révisés à chaque campagne d'achat afin de maîtriser l'impact des variations monétaire sur les marges.

Risque de taux

Dans le cadre du financement de son exploitation, le Groupe utilise des financements à taux fixe ou variable (Euribor), qu'il s'agisse de concours bancaires, de dettes financières ou obligataires.

Risques sur matières premières

Les principales matières premières utilisées dans les produits du Groupe sont le latex, le coton, les dérivés du pétrole, et la pâte à papier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne puisse faire face aux besoins générés par son activité. Ce risque est géré au niveau de chacune des filiales et est étroitement et périodiquement apprécié à l'aide des procédures de reporting financier du Groupe.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de pertes financières dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

3.7 Secteurs opérationnels

Secteur produits à marques propre :

- LABORATOIRES EUROMEDIS,
- LABORATOIRES EUROMEDIS Italie,

Secteur Distribution/Location/Prestation :

- PARAMAT,
- MEDIS SANTE

Secteur siège : EUROMEDIS Groupe

3.8 Information sur les transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent les opérations commerciales ou financières réalisées entre la société mère et ses filiales :

- Achats et ventes de marchandises ;
- Locations immobilières ;
- Avances de trésorerie en compte courant

Toutes les conventions ci-dessous sont conclues à des conditions normales de marché :

- Rémunération des mandataires sociaux
- Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs

3.9 Notes relatives au bilan

Consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2022 pour toutes les sociétés. Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises ou créées au cours de l'exercice à compter de la date d'acquisition ou de création. Il intègre les comptes de résultat des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à la date de cession.

Ecarts d'acquisition

Ecart d'acquisition Données en K€	2021	2022	Dotations	Variations de périmètre
Ecart d'acquisition	8 432	8 435		3
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 671)	(2 671)		
Dépréciations des écarts d'acquisition	(3 134)	(3 224)	(90)	
Valeur nette	2 626	2 539	(90)	3

Lors de chaque arrêté comptable annuel, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation.

Immobilisations incorporelles

Détail des valeurs brutes

Libellé (Données en K€)	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre
Concessions, brevets et droits similaires	817	835	20	(1)	
Autres immobilisations incorporelles	61	61			
Autres immobilisations incorporelles	8 432	8 435			3
Immobilisations incorporelles	9 309	9 331	20	(1)	3

Détail des amortissements et dépréciations

Libellé (Données en K€)	2021	2022	Dotations	Reprise
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	(675)	(748)	(75)	1
Droit au bail				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 671)	(2 671)		
Amortissements des immobilisations incorporelles	(3 346)	(3 419)	(75)	1

Libellé (Données en K€)	2021	2022
Autres immobilisations incorporelles	(61)	(61)
Dépréciations des immobilisations incorporelles	(61)	(61)

Immobilisations corporelles

Détail des valeurs brutes

Libellé (Données en K€)	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre
Terrains	319	319			
Agencements et aménagements de terrains	1 385	1 385			
Constructions	3 397	3 437	44	(4)	
Constructions sur sol d'autrui	110	120	10		
Installations techniques, matériel & outillage	5 710	6 137	563	(135)	
Autres immobilisations corporelles	1 761	2 108	370	(23)	
Matériel de bureau					
Matériel de transport					
Matériel informatique					
Immobilisations corporelles en cours	96	105	9		
Avances et acomptes s/imm. corp.					
Immobilisations corporelles	12 777	13 610	995	(163)	

L'essentiel des acquisitions portent sur les installations techniques, matériels et outillages et concernent à plus de 90% l'activité Paramat (achat de lits, matelas, fauteuils et autres dispositifs médicaux destinés à la location).

Détail des amortissements et dépréciations

Libellé (Données en K€)	2021	2022	Dotations	Reprise
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions	(3 110)	(3 263)	(157)	4
Constructions sur sol d'autrui	(79)	(87)	(7)	
Installations techniques, matériel & outillage	(3 384)	(3 978)	(726)	131
Autres immobilisations corporelles	(1 324)	(1 476)	(157)	5
Amortissements du matériel de bureau				
Amortissements du matériel de transport				
Amortissements du matériel informatique				
Amortissements des immobilisations corporelles	(7 897)	(8 804)	(1 047)	140
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	<i>(2 729)</i>	<i>(2 854)</i>		
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>(2 729)</i>	<i>(2 854)</i>		

Libellé (Données en K€)	2021	2022
Installations techniques, matériel & outillage	(483)	(483)
Dépréciations des immobilisations corporelles	(483)	(483)

Participations et autres immobilisations financières

Libellé (Données en K€)	2021	2022	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	2	2	60				(60)	
Actions propres			277	(68)				(209)
Dépôts et cautionnements versés	104	99	17	(22)				
Autres créances immobilisées	148	65		(81)				
Immobilisations financières	252	166	353	(170)			(60)	(209)
Titres mis en équivalence	894	879			(14)			
Actifs financiers	1 146	1 045	353	(170)	(14)		(60)	(209)

Stocks

Libellé (Données en K€)	2022			2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks de marchandises	14 406	(1 815)	12 591	15 652	(3 892)	11 760
Stocks et en-cours	14 406	(1 815)	12 591	15 652	(3 892)	11 760

Clients, comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Libellé	2022			2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	9 740	(894)	8 846	14 926	(889)	14 037
Clients et comptes rattachés	9 740	(894)	8 846	14 926	(889)	14 037
Avances et acomptes versés sur commandes	1 170		1 170	1 473		1 473
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	51		51	20		20
Créances fiscales hors IS part < 1an	1 810		1 810	1 635		1 635
Impôts différés - actif				6		6
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	239		239	3 124		3 124
Comptes courants part < 1an				0		0
Autres créances part < 1an	175		175	311		311
Primes sur obligations - part < 1 an	12		12	26		26
Ecart de conversion - actif	4		4			
Charges constatées d'avance part < 1 an	175		175	159		159
Autres créances et comptes de régularisation	3 637		3 637	6 755		6 755
Actif circulant	13 377	(894)	12 483	21 680	(889)	20 791

Trésorerie nette

Libellé (Données en K€)	2021	2022
Trésorerie active nette	31 860	26 801
Disponibilités	31 860	26 801
Concours bancaires (trésorerie passive)	536	0
Trésorerie à court terme	31 324	26 801
Trésorerie passive assimilée à une dette	5	3
Concours bancaires (dettes)	5	3
Trésorerie à long terme	(5)	(3)
Trésorerie nette	31 318	26 798

Capital social et résultat par action

Au 31 décembre 2022, le capital est composé de 3 010 488 actions d'une valeur nominale de 2 €. Toutes les actions donnent droit aux actifs résiduels de la Société. Les porteurs d'actions ont droit à des dividendes lorsqu'ils sont décidés, et bénéficient d'un droit de vote par action aux assemblées générales. S'agissant des actions de la Société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

Résultat par action et résultat dilué par action

	2022	2021
Résultat net (part du groupe) en K€	(5 933)	2 256
Nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat par action	3 010 488	3 010 488
Nombre d'OCA prises en comptes pour le calcul du résultat dilué par action	572 743	572 743
Résultat par action (en euros)	(1,97)	0,75
Résultat dilué par action (en euros)	(1,66)	0,63

Provisions pour risques et charges

Libellé (Données en K€)	2021	2022	Dotations	Reprise
Provisions pour litiges < 1 an	1 382	2 063	2 017	(1 336)
Provisions pour pertes de change		4	4	
Autres provisions pour risques < 1 an	1 098	206		(892)
Provisions	2 480	2 273	2 021	(2 228)

Au 31.12.2022, le montant des provisions s'élève à 2 273 k€ et se décompose comme suit :

- 630 k€ liés à des risques opérationnels sur LABORATOIRES EUROMEDIS et PARAMAT,
- 1 643 k€ portant sur d'autres risques et charges.

Emprunts et dettes financières

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	5 599	5 599					
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	9 298	7 149		(2 150)			
Intérêts courus sur emprunts	27	29	2				
Dettes rattachées à des participations	64	58		(6)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	536	0					(536)
Concours bancaires (dettes)	5	3					(2)
Dettes financières	15 531	12 838	2	(2 156)			(539)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	262	107					

Les dettes sont à moins d'un an hormis l'emprunt obligataire convertible et le PGE dont les échéances sont de 1 à 5 ans.

Les emprunts auprès des établissements de crédit incluent un Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 7.041 k€ à fin 2022. Le PGE perçu est remboursé sans franchise sur une durée de 5 ans.

Instruments de couverture

Il n'y a aucune position de couverture ouverte au 31 décembre 2022.

Fournisseurs, comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation

Libellé (Données en K€)	2021	2022
Dettes fournisseurs part < 1 an	10 504	7 309
Dettes fournisseurs	10 504	7 309
Avances acomptes reçus sur commandes	241	68
Dettes sociales part < 1 an	1 516	1 254
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	339	355
Comptes courants groupe part < 1 an	172	178
Autres dettes part < 1 an	28	29
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	109	289
Ecart de conversion passif		27
Produits constatés d'avance part < 1 an	213	33
Impôts différés passif	349	332
Autres dettes et comptes de régularisation	2 968	2 568
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	13 472	9 876

Les dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

3.10 Notes relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Ventes de marchandises	51 347	108 353
Production vendue de services	3 327	3 639
Produits des activités annexes	256	230
Rabais, remises et ristournes accordés	(747)	(320)
Chiffre d'affaires	54 183	111 901

Achats consommés

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Achats de marchandises	(33 219)	(66 367)
Achats d'études et prestations de services	(6)	(3)
Achats non stockés de matières et fournitures	(576)	(551)
Variation stocks de marchandises	(1 246)	(11 008)
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(390)	(483)
Achats consommés	(35 437)	(78 413)

Autres produits et charges d'exploitation

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Subventions d'exploitation	24	5
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles		571
Reprise sur provisions d'exploitation	1 983	1 958
Rep./Dépr. sur actif circulant	4 554	2 119
Transferts de charges d'exploitation	412	655
Autres produits	193	399
Autres produits d'exploitation	7 165	5 707

Effectifs et charges de personnel

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Rémunérations du personnel	(6 350)	(6 789)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 183)	(2 349)
Participation des salariés		(19)
Charges de personnel	(8 533)	(9 157)

Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(75)	(61)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 047)	(1 436)
Dot. aux provisions d'exploitation	(2 017)	(1 772)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(2 482)	(4 249)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(5 621)	(7 518)

Résultat financier

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Rep. sur provisions à caractère financier	246	1
Gains de change sur opérations financières	192	438
Autres produits financiers	18	43
Produits financiers	456	482
Charges d'intérêts	(365)	(345)
Pertes de change sur opérations financières	(222)	(516)
Autres charges financières	(9)	(33)
Dot./Amt primes de remb. des obligations	(14)	(14)
Dot. aux provisions à caractère financier	(4)	
Dot. dépr. sur actifs financiers	(1 070)	(1 167)
Dotations pour dépréciation titres - groupe	1 070	1 167
Charges financières	(614)	(908)

Résultat exceptionnel

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	71
Produits excep. s/ exercices antérieurs		3
Produits de cession d'immo. incorp.		188
Produits de cession d'immo. corp.		215
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		1 689
Rep. excep./ Dépr. actif circulant		1 481
Produits exceptionnels	0	3 647
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(156)	(173)
VNC des immo. incorp. cédées	(0)	(3 622)
VNC des immo. corp. cédées	(23)	(240)
VNC des titres cédés		(21)
+/- value de consolidation		275
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations		(640)
Charges exceptionnelles	(179)	(4 420)

3.11 Impôts

Libellé (Données en K€)	2022	2021
Impôt sur les bénéfices	(161)	(645)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	192	479
Impôts différés	10	(44)
Charges d'impôts	41	(210)

Résultat des entreprises intégrées		(5 939)
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		(33)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE		(5 906)
Taux d'impôt de l'entité consolidante		25,00%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	25,0000%	1 476
<hr/>		
Effets des différences de base		65
Effets des différences de taux		
Effets des dispositions fiscales particulières		(1 545)
Ecritures manuelles sur Impôt	ECRF	45
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE		41
<hr/>		
CHARGE D'IMPOT REELLE		41

Convention d'intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale a été créé en date du 01/08/1997. EUROMEDIS GROUPE est la société mère, elle relève d'un régime d'intégration avec ses deux filiales PARAMAT et LABORATOIRE EUROMEDIS

3.12 Informations sectorielles

Compte de résultat 2022 en k€

Compte de résultat par activité	Clôture	Inter-activité	Total par activité	05 - Distribution	05 - Marque propre	05 - Siège
Chiffre d'affaires net	54 183 276	(4 513 283)	58 696 559	16 472 495	40 477 502	1 746 563
Autres produits d'exploitation	7 165 229	(956 848)	8 122 077	2 371 445	4 988 219	762 413
Produits d'exploitation	61 348 505	(5 470 131)	66 818 636	18 843 940	45 465 720	2 508 976
Achats consommés	(35 437 149)	3 026 068	(38 463 217)	(10 082 994)	(28 373 174)	(7 049)
Autres charges d'exploitation	(16 820 136)	2 346 313	(19 166 450)	(4 040 740)	(14 388 697)	(737 012)
Impôts, taxes et versements assimilés	(506 031)	12 642	(518 673)	(181 873)	(321 911)	(14 889)
Charges de personnel	(8 533 216)		(8 533 216)	(4 504 868)	(3 225 093)	(803 255)
Dotations d'exploitation	(5 620 895)		(5 620 895)	(2 627 860)	(2 987 498)	(5 536)
Charges d'exploitation	(66 917 427)	5 385 023	(72 302 450)	(21 438 336)	(49 296 374)	(1 567 740)
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)						
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)	6	6				
Résultat d'exploitation	(5 568 916)	(85 102)	(5 483 814)	(2 594 396)	(3 830 654)	941 236
	(90 203)		(90 203)	(90 203)		
	(5 659 119)	(85 102)	(5 574 017)	(2 684 599)	(3 830 654)	941 236
Produits financiers	456 115	(111 670)	567 786	60	210 083	357 643
Charges financières	(614 209)	111 670	(725 880)	(21 430)	(345 471)	(358 978)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)						
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)				(19 596)	(92 075)	111 670
Résultat financier	(158 094)	0	(158 094)	(40 966)	(227 463)	110 335
Opérations en commun						
Résultat avant impôts	(5 817 213)	(85 102)	(5 732 111)	(2 725 565)	(4 058 117)	1 051 570
Produits exceptionnels	0		0		0	
Charges exceptionnelles	(178 768)	6	(178 774)	(67 138)	(96 651)	(14 985)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)	(6)	(6)				
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)						
Résultat exceptionnel	(178 774)		(178 774)	(67 138)	(96 651)	(14 985)
Impôt sur les bénéfices	(161 181)		(161 181)	2 083	29 057	(192 321)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	192 321		192 321			192 321
Impôts différés	10 199		10 199	(2 516)	(31 795)	44 510
Carry-back						
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	15 545		15 545	15 545		
Total des charges	(67 759 268)	5 496 699	(73 255 968)	(21 637 135)	(49 833 309)	(1 785 523)
Total des produits	61 820 165	(5 581 801)	67 401 966	18 859 545	45 675 803	2 866 619
Résultat net de l'ensemble consolidé	(5 339 103)	(85 102)	(5 854 001)	(2 777 591)	(4 157 506)	1 081 096
Résultat hors groupe	(6 597)		(6 597)		(6 597)	
Résultat groupe	(5 932 506)	(85 102)	(5 847 404)	(2 777 591)	(4 150 909)	1 081 096

Compte de résultat 2021 en K€

Compte de résultat par activité	Clôture	Inter-activité	Total par activité	05 - Distribution 05 - Marque pro 05 - Siège		
Chiffre d'affaires net	111 901	(4 722)	116 624	18 697	95 505	2 421
Autres produits d'exploitation	5 707	(762)	6 468	3 592	2 463	414
Produits d'exploitation	117 608	(5 484)	123 092	22 289	97 968	2 835
Achats consommés	(78 413)	2 450	(80 863)	(9 582)	(71 270)	(11)
Autres charges d'exploitation	(18 069)	3 022	(21 091)	(4 192)	(15 628)	(1 271)
Impôts, taxes et versements assimilés	(752)	12	(765)	(211)	(526)	(28)
Charges de personnel	(9 157)		(9 157)	(4 540)	(3 201)	(1 416)
Dotations d'exploitation	(7 518)		(7 518)	(3 578)	(3 743)	(196)
Charges d'exploitation	(113 909)	5 484	(119 393)	(22 103)	(94 368)	(2 922)
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)						
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)						
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	3 699	(0)	3 699	186	3 600	(87)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition						
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	3 699	(0)	3 699	186	3 600	(87)
Produits financiers	482	(138)	619	0	442	177
Charges financières	(908)	(121)	(787)	(20)	(443)	(324)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)						
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)				(17)	(120)	138
Résultat financier	(426)	(259)	(167)	(37)	(121)	(9)
Opérations en commun						
Résultat avant impôts	3 273	(259)	3 532	149	3 479	(97)
Produits exceptionnels	3 647		3 647	2 118	1 521	7
Charges exceptionnelles	(4 420)		(4 420)	(3 164)	(1 496)	239
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)						
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)						
Résultat exceptionnel	(774)		(774)	(1 046)	25	247
Impôt sur les bénéfices	(645)		(645)	30	(675)	
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	479		479			479
Impôts différés	(44)	69	(112)	(51)	(50)	(12)
Carry-back						
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16		16	16		
Total des charges	(119 448)	5 431	(124 879)	(25 325)	(97 152)	(2 402)
Total des produits	121 737	(5 622)	127 358	24 407	99 931	3 020
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 289	(190)	2 479	(917)	2 779	617
Résultat hors groupe	48	(0)	49	(0)	49	
Résultat groupe	2 256	(190)	2 430	(917)	2 730	617

3.13 Autres notes annexes

Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes de direction

Libellé (Données en K€)	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération fixe	104	96
Rémunération variable	0	25
Total	104	121

Engagements hors bilan

Engagements reçus

Sur l'exercice 2020, EUROMEDIS GROUPE a bénéficié d'un prêt de 10 M€ Garanti par l'Etat à hauteur de 90 %. L'en cours de prêt restant à rembourser au 31/12/2022 s'élève à 7.041 k€.

Engagements donnés

Engagement pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Le montant des engagements pris en matière d'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité s'élève au 31/12/2022 à 596 k€. Cet engagement n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une provision.

La société EUROMEDIS GROUPE a souscrit un contrat d'assurance à ce titre, l'actif de couverture est d'un montant de 156 k€.

EUROMEDIS GROUPE S.A.
Société Anonyme au capital de € 6.020.976
Z.A. de la Tullerie – 12 rue Pierre Bray
60290 NEUILLY-SOUS-CLERMONT

RAPPORT SPECIAL
des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société EUROMEDIS GROUPE S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce,

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. NINA SAS**1.1 Emprunt obligataire****Nature, objet, modalités et motifs justifiant de son intérêt**

Le 30 octobre 2019, votre société a souscrit auprès de NINA SAS un emprunt obligataire d'un montant nominal de 2.850.000 € et d'une durée de 48 mois avec échéance le 30 octobre 2023.

Le solde de cet emprunt s'élève à 2.850.000 € au 31/12/2022.

Le coupon appliqué est de 5,0 % l'an. Le montant des intérêts comptabilisés en charges au 31 décembre 2022 s'élève à 144.083 €.

Cette convention a été autorisée au cours du conseil d'administration du 14 octobre 2019.

Cette décision est motivée par les besoins en trésorerie de la société nécessaires au financement du besoin en fonds de roulement et des investissements du groupe.

Personne concernée :

- NINA SAS, administrateur de votre société.

1.2 Emprunt obligataire convertible en actions**Nature, objet, modalités et motifs justifiant de son intérêt**

Votre société a émis fin 2019 un emprunt obligataire convertible en actions d'un montant nominal de 2.842.848 €, souscrit notamment par NINA SAS et d'une durée de 60 mois avec échéance le 16 décembre 2024.

Le solde de cet emprunt s'élève à 2.749.166 € au 31/12/2022.

Le coupon appliqué est de 2,5 % l'an. Le montant des intérêts comptabilisés en charges au 31 décembre 2022 s'élève à 66.408 €.

Cette convention a été autorisée au cours du conseil d'administration du 14 octobre 2019.

Cette décision est motivée par les besoins en trésorerie de la société nécessaires au financement du besoin en fonds de roulement et des investissements du groupe.

Personne concernée :

- NINA SAS, administrateur de votre société.

2. PARAMAT SAS

2.1 Abandon de créances avec retour à meilleure fortune

Nature, objet, modalités et motifs justifiant de son intérêt pour la société :

En 2021, PARAMAT SAS a rencontré des difficultés de trésorerie ne lui permettant pas de régler sa dette vis-à-vis de votre société. Le 28 décembre 2021, votre société, soucieuse de ne pas compromettre la survie de PARAMAT SAS, lui a alloué un abandon de créance de 255.890 €.

Cette convention a été autorisée au cours du conseil d'administration du 27 septembre 2021.

Cette décision est motivée par la nécessité d'un soutien afin d'aider PARAMAT SAS dans ses relations commerciales avec les différentes parties prenantes, appartenant ou non au groupe.

Il est convenu que cet abandon de créances pourrait ne pas être définitif et que dans l'hypothèse d'un retour à meilleure fortune de PARAMAT SAS, celle-ci devrait rembourser à votre société tout ou partie de l'abandon de créances consenti.

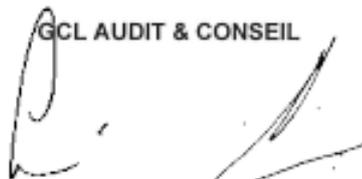
Personnes concernées :

- Votre société, actionnaire à 100 % de PARAMAT SAS
- M. Mathieu ROTURIER, Président Directeur Général de votre société et Président de PARAMAT SAS

Fait à Bordeaux et Didenheim, le 27 avril 2023

Les Commissaires aux comptes

GCL AUDIT & CONSEIL



Bernard CAZENEUVE Olivier DESBORDES

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION



Philippe PFLIMLIN